

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 9 mars 2016, sous la présidence de Mme Michèle MERLIN, Maire.

Etaient présents : Mmes DENEUBOURG, FLEURY, GRAVELET, MERLIN, PAIN, THOMASSE, VAN-KERKHOVEN et Mrs CORABOEUF, DOS SANTOS, GROS, SELSCHOTTER, VASSEREAU

Absents excusés : Mme BENOIST ayant donné pouvoir à M. GROS
M. CHUPAU ayant donné pouvoir à Mme DENEUBOURG

Secrétaire : M. GROS Jean-François

Egalement présente : Mme MONIER

Début de séance : 20h40

Le Compte rendu de la séance du 4 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

1- DONATION à la COMMUNE de la MAISON SISE 11 rue FRANCHE

Mme GAUTIER, Maire adjoint d'Octeville sur Mer, propriétaire d'une maison de 100 m² située 11 rue Franche et d'un terrain de 500m², souhaite en faire don à la commune.

Le Conseil accepte ce don à l'unanimité.

2- HOMMAGES à M. Charles GALLOO

Madame le Maire expose que Monsieur GALLOO, qui a été Maire de St Maurice pendant quatre mandats, soit 24 ans, a réalisé de très grands projets concernant notamment, le forage actuel d'alimentation en eau potable des 4 communes, l'assainissement, la station d'épuration, le curage et l'entretien des fossés, le drainage des champs, le remembrement etc...

Monsieur GALLOO avait intégré le Conseil Municipal à la demande du Docteur Charpentier.

Mme MERLIN propose de lui rendre hommage en donnant son nom à un lieu public.

Après consultation des conseillers et à l'unanimité, il a été retenu la place située devant l'ancienne Mairie, avec l'accord de la famille.

Cet endroit s'appellera dans quelques mois « Place Charles GALLOO ».

En attendant, une plaque commémorative a été déposée au cimetière de Le Charme.

3- COMMISSION tourisme, chemins de randonnées, fêtes, fleurissement, associations et bibliothèque

Suite au départ de M. MAZOYON qui était responsable de cette commission, il y a lieu de le remplacer.

M. GROS se propose, avec l'accord de tous les conseillers.

4- STAGE de SECOURISME

A l'initiative de Madame CHAPUIS, les pompiers de St Maurice organisent deux stages de secourisme pour les employés communaux, le personnel de l'école et les conseils municipaux.

Le premier est complet. Il reste deux places pour le second.

5- LOCATION des LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune dispose de plusieurs logements vacants lui appartenant.

M. VASSEREAU propose de passer par l'intermédiaire d'une agence immobilière pour gérer ces locations, avec état des lieux, garantie de paiements etc...

Les frais d'agence seraient de 11% du montant des loyers.

Le conseil à l'unanimité, donne un accord de principe.

6- CHEMINS RURAUX

Mrs VASSEREAU et GROS viennent d'assister à une formation AML (Association des Maires du Loiret), sur le sujet.

Pour faire l'inventaire des chemins ruraux, il faut repartir de l'ordonnance de 1959.

Depuis le remembrement, certains chemins ont été supprimés, déplacés, écourtés, vendus etc... et le cadastre les concernant, n'est plus fiable.

La commission des chemins ruraux va être réunie, pour travailler dans un premier temps sur les secteurs qui n'ont pas été remembrés.

7- QUESTIONNAIRE GENDARMERIE

Un questionnaire d'évaluation du CORG a été remis à chaque conseiller municipal.

Pour ceux qui souhaitent y répondre, il y a urgence de le remettre au secrétariat de la mairie.

8- PREVENTION de la RADICALISATION

Mme VAN-KERKHOVEN souhaite mettre sur le site internet de la commune, une information concernant la prévention et les signes d'alerte de la radicalisation. Accord lui est donné.

9- REUNION COMMUNAUTE de COMMUNES le 24 Mars 2016

La Communauté de Communes de Châtillon Coligny organise à l'attention de tous les conseillers municipaux de l'ancien canton, une réunion Salle Colette, le Jeudi 24 Mars à 19h00.

L'objet est de les informer sur la loi NOTRe et plus particulièrement sur la fusion des Communautés de Communes avec Lorris et Bellegarde.

Les niveaux de compétences sont très différents et devront être nivelés vers le haut.

10- SIRIS (Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires)

Madame MERLIN donne lecture du courrier de Madame CHAPUIS, synthèse des réunions des 4 et 8 Mars et des informations que cette dernière a pu recueillir sur l'avenir du SIRIS auprès de M. BRUN, responsable des transports scolaires au Conseil Départemental :

- Budget 2016 à minima, vu la dissolution probable du SIRIS fin Juin 2016, pour laquelle les communes d'Aillant et Le Charme sont favorables.
- Car de St Maurice en régie, vétuste et trop coûteux (entre 20 000 et 25 000 Euros par an) ; pannes à répétition ; matériel étranger pour lequel il est très difficile de trouver des pièces de rechange.
Ce car qui appartient au SIRIS, serait donné au Conseil Départemental pour 1 € symbolique.
- Mise à disposition probable à la rentrée de Septembre 2016, d'un car du Conseil Départemental, dans des conditions qui restent à préciser, dont le maintien du circuit actuel.
- Problèmes urgents de trésorerie à régler : les salaires et charges de Mars ne peuvent pas être payés. Grâce à l'intervention de Mme COCARD, responsable de la trésorerie de Châtillon, qui est intervenue en tant que médiateur et que nous remercions, ces problèmes financiers vont être résolus : la commune d'Aillant règle à St Maurice les 7.400 Euros d'impayés et St Maurice règle au SIRIS les 7.115 € dus.

Quid de l'avenir du SIRIS ?

Le Conseil va étudier les différentes possibilités dès qu'il sera en possession des informations nécessaires, ce qui n'est pas le cas actuellement.

L'une des meilleures solutions pourrait être que le Conseil Départemental nous mette un car à disposition, conduit par nos propres chauffeurs, tel que c'était en 2008.

11- FONCTIONS d'ADJOINT d'Arnaud CORABOEUF

M. CORABOEUF a été relevé de ses délégations de fonction.

Madame le Maire demande à ce qu'il soit maintenu en tant qu'adjoint. 11 voix pour et 2 abstentions.

12- QUESTIONS DIVERSES

- Suite au **courrier** envoyé par **David DANTON** à tous les conseillers de St Maurice et au président du SIAEP, menaçant de dénoncer la « Convention Assainissement » qui lie notre commune au SIAEP, Madame MERLIN a répondu à tous les destinataires, avec copie au Sous-Préfet et à Mmes COCARD, CHAPUIS et ROBINEAU, quant à l'incongruité d'une telle décision.
En retour, David DANTON a été obligé de présenter ses excuses à Mme le Maire et M. PETITDEMANGE, ses autres propos restant une nouvelles fois contestables.
- **La fête de St Hubert** fut une très grande réussite avec de très nombreux participants. Nous remercions tous les bénévoles et le Père MARCEL pour la célébration dans la tradition, d'une messe remplie d'émotion.
Nous regrettons toutefois qu'aucun hommage n'ait été rendu à M. GALLOO.
- Mme VAN-KERKHOVEN nous fait part des faits suivants :
 - ✓ **Don à l'école de 4 ordinateurs** par le lycée Bernard Palissy de Gien où elle travaille.
 - ✓ **Le site internet** de la commune est de plus en plus fréquenté avec des pointes de 50 consultations par jour.
 - ✓ **Le marché est mort** suite au départ des 2 piliers.
Réussites toutefois des 2 marchés de Noël.
 - ✓ **L'arrêté de destitution de fonction de M. CORABOEUF** est exprimé en termes très durs avec une virulence injustifiée.
M. CORABOEUF enchaîne en disant qu'il conteste les motifs publiquement mentionnés et remercie les conseillers pour leur vote.
 - ✓ A la demande de certains conseillers, **le calendrier des fêtes** va leur être transmis.
M. VASSEREAU fait remarquer que ce calendrier, la fête de St Hubert et bien d'autres informations importantes, n'ont pas été transcrits sur le site internet.

La séance est levée à 21h55.